

CHARTRE de Laboratoire de préparation d'échantillons (salle 311)

Nom-prénom du formateur	
Nom-prénom de la personne formée	
Date de la formation	

CONSIGNES GENERALES	Vu
Horaires de présence à ISterre (7h30 – 20h00 hors week-end et jours fériés) Horaires de manipulation (7h30 – 20h00 avec présence obligatoire d'un permanent pour la chimie)	
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer au sein du laboratoire	
MANIPULATIONS	
<u>Connaitre les protocoles expérimentaux:</u> 1) enrobage, 2) prépolissage et polissage, 3) C- métallisation	1) <input type="checkbox"/> 2) <input type="checkbox"/> 3) <input type="checkbox"/>
Connaitre le fonctionnement des appareils avant utilisation : Cast N' Vac, Polisseuse MetaServ 250, binoculaire, microscope, Q150TE turbo-pompe évaporateur de carbone (supprimer inutilisés)	
<u>Commande :</u> signaler la casse ou les incidents, l'épuisement ou l'approche de la fin d'un stock de produits ou de consommables	
HYGIENE ET SECURITE	
<u>Produits chimiques :</u> Prendre connaissance des fiches de risques (FDS) pour travailler de façon sécuritaire avec ces matières; 2)Effectuer des travaux avec des produits chimiques dangereux sous hotte Ethanol, Acétone, Epoxy résine, Durcisseur, Petroleum ether, Ammonia solutions, Suspensions diamant	
<u>Equipements de protection individuelle (EPI) :</u> Blouse, gants, hotte	
<u>Déchets chimiques :</u> Gestion des déchets et précautions (manipulation sous hotte avec EPI)	
<u>Accidents :</u> PREVENIR LE RESPONSABLE DU LABORATOIRE ! n° de téléphone d'urgence (tableau électrique), fiche incident à remplir (secrétariat)	
<u>Dangers des appareils :</u> 1) Haute température (four , plaque chauffante), station de soudage 2) Risque de coupure (Machines de meulage et polissage) 3) Fatigue visuelle (binoculaire et microscope)	
<u>Propreté et rangement :</u> Machines de meulage et polissage, espaces communs, matériels et appareils utilisés	

La personne formée s'engage à ne pas intervenir sur les points où la compétence n'est pas acquise.

Fait à :
Signatures : Le formateur

le :
La personne formée et son responsable